

Une revue gratuite et francophone à l'âge global

Jean De Munck

L'espace public de l'exposition et de la discussion est à la science ce que le musée est à l'art moderne : un point de départ et un point d'aboutissement. Une question scientifique naît au milieu des livres et des articles : elle repère une ignorance, veut résoudre une contradiction, désire enrichir un patrimoine de théories. Au bout du processus, on expose un texte à la critique comme on pend un tableau à des cimaises. La recherche n'est vraiment terminée et validée que par la discussion de ses résultats, exposés selon divers moyens : cours, conférences, livres, articles, documentaires audio-visuels.

Cet espace public n'est pas simplement instrumental ; il est le milieu de constitution de l'objectivité à travers la communication intersubjective. Kant l'avait, en 1784, souligné dans un petit texte génial : l'*Aufklärung* suppose l'exercice d'un raisonnement qui se soumet de bonne grâce à un public qui écoute et qui lit. Habermas et Apel ont souligné, d'un point de vue épistémologique, combien la poursuite des idéaux de la communication rationnelle conditionne la mise en place de cet espace. La sociologie des sciences et de la communication ont éclairé les médiations réelles – techniques, politiques, économiques – qui permettent à cet espace de se déployer concrètement.

Les sociologues savent bien que la réalisation de l'espace public ne correspond jamais à son idéal. Même dans la république des sciences, l'espace de la communication n'est pas plane, horizontal, libre d'interférences. Il est très fragmenté, car il se spécialise selon des thèmes, des disciplines, des compétences, des langues, des systèmes de preuves. Il est aussi conditionné, car il dépend des techniques de communication disponibles dans une société donnée, et de puissants facteurs politiques et économiques qui formatent l'expression, pèsent sur la diffusion, influencent la réception des messages. Il n'y a pas simple projection des idéaux sur ou dans la réalité sociale ; il y va plutôt du façonnement de médiations communicationnelles multiples qui à la fois ouvrent et ferment des possibilités d'exposition, de critique, de discussion et d'invention.

L'articulation des idéaux et des réalités de la communication dépend donc beaucoup de dispositifs sémiotiques et techniques. Parmi ces moyens, la publication périodique, prise au sens du processus comme au sens du produit, occupe une place particulière depuis le XVII^e siècle. Créer et diriger une revue scientifique, c'est participer à la résolution des problèmes internes à cette infrastructure vitale de la science.

La revue *SociologieS* a été fondée il y a dix ans, par des sociologues rassemblés sous la houlette de l'AISLF, alors qu'un tourbillon de changements techniques révolutionnait la politique et l'économie de l'édition scientifique. Elle a cherché à relever quelques défis lancés par ces bouleversements. Deux choix fondamentaux l'ont caractérisée : le positionnement d'une forme de publication qui reste liée à la conception traditionnelle de la revue, mais qui perd son support papier et devient totalement gratuite pour les auteurs comme pour les lecteurs ; et le choix pour la francophonie dans un monde dominé par l'anglais. J'aimerais commenter ces deux options tour à tour.

Les fonctions d'une revue

Quelques dates, pour commencer. 1665 : création des *Philosophical Transactions of the Royal Society*, à Londres, et du *Journal des sçavans*, à Paris. 1896 : Durkheim fonde l'*Année sociologique* ; 1904 : fondation de l'*Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik* autour de Weber et Sombart ; 1929 : création des *Annales d'Histoire économique et sociale* par Bloch et Febvre ; 1959 : premier numéro de *Sociologie du travail*, sous la houlette de Crozier, Reynaud, Touraine, Friedmann ; 1975 : Bourdieu fonde les *Actes de la recherche en sciences sociales*. On pourrait étoffer la liste sans difficulté. Sans éclipser les livres ou les laboratoires, ces dates attestent de l'importance des revues dans l'histoire de la science en général, et de notre discipline en particulier.

Parmi les dispositifs d'espace public, le format-revue présente d'indéniables avantages. Ecrite, la revue possède sur la communication orale (cours, conférences) l'avantage de la pérennité. Abstraite, elle permet de concentrer l'attention sur les constructions conceptuelles, la formulation précise des thèses. Périodique, elle est plus souple, flexible, réactive que le livre. Elle permet d'épouser le rythme et l'actualité de la recherche sans trop de retard. Outre ces caractéristiques intrinsèques, je dirais, en simplifiant, que la revue scientifique remplit trois fonctions : une fonction de certification scientifique, une fonction d'action éditoriale collective et une fonction de gestion de l'accès aux travaux édités, c'est-à-dire de constitution d'un public.

1. D'abord, la revue sélectionne des publications selon le critère de la « scientificité ». A côté d'autres dispositifs (comme le jury de thèse), elle constitue un poste de garde de la démarcation entre science et non-science. Elle ne valide pas au sens strict des résultats, c'est-à-dire qu'elle ne suppose pas la *vérité* de ce qu'elle publie. Elle décerne plutôt un certificat d'acceptabilité et de discutabilité scientifique. En outre, autant qu'à la démarcation de la science, la revue contribue à sa fragmentation interne. En effet, la revue se spécialise selon des thèmes, des méthodes ou selon des disciplines, aux pourtours plus ou moins clairs. Cette mission de démarcation et de fragmentation peut être plus ou moins formalisée (comités de lectures, *peer reviews* etc.) ou au contraire reposer sur des « collègues invisibles » (Guédon :642). De cette manière, une revue est un protagoniste crucial du processus de (dé)construction identitaire des disciplines scientifiques.
2. En second lieu, une revue est une entreprise collective d'éditeurs désireux d'intervenir dans l'espace scientifique. Les motifs peuvent en être multiples. Ils dépendent de l'état de la science et de la dynamique de la recherche. En ce sens, avec les centres de recherche, la revue contribue à l'existence de mouvements scientifiques collectifs porteurs de changements et, parfois, de révolutions, ou au contraire de traditions et de coutumes. On peut dire que les revues constituent des animatrices de la vie politique des disciplines et de la science en général, comme le sont des organes de presse dans la sphère politique. Elles cristallisent, aimantent, magnétisent les espaces de discussion. Mais c'est dire aussi qu'une revue n'est pas réductible à un forum. Une revue est dirigée par une autorité, qui prend des options scientifiques. Elle peut faire l'objet de contestations, constituer un enjeu de luttes, être sujette à des coups d'Etat ou à des révisions déchirantes.
3. Troisième fonction : la revue détermine les conditions d'accès à ses publications. Ces conditions sont financières, linguistiques, spatiales (en fonction de sa diffusion matérielle), cognitives (lorsque par exemple une revue fait le choix de la publication d'articles très formalisés). De cette façon, elle contribue à sélectionner et façonner un public. Elle participe à la grande lutte pour la captation des audiences dans un espace de plus en plus médiatisé,

saturé d'informations. On estime de nos jours à (au moins) 2, 5 millions le nombre d'articles scientifiques publiés chaque année dans le monde. C'est dire que la constitution d'un public est à la fois une entreprise matériellement plus aisée qu'elle ne l'était auparavant, mais aussi très compétitive. Une revue tente de donner à la science qu'elle sert une visibilité auprès d'un public dont elle détermine, en partie, les contours. Une revue peut être diffusée confidentiellement, ou largement ; elle peut s'adresser à des spécialistes, ou au contraire viser la vulgarisation etc.

Les effets ambivalents de la numérisation

Dans le monde « papiro-centré », toutes les revues scientifiques imprimées ont exercé, selon des dosages différenciés, ces trois importantes fonctions. La révolution numérique a inauguré, dès les années 1980, un stade nouveau de développement. Elle a ouvert un potentiel de *globalisation*, et donc de dénationalisation, des publications. Supprimant le transport matériel des données, la connexion cybernétique permet une dé-localisation extraordinaire des auteurs et des audiences. Cette mutation des *espaces* d'édition a, deuxièmement, un équivalent dans le *temps* : le rythme s'accélère, la discussion scientifique obéit en conséquence à un nouveau tempo. Enfin, la numérisation ouvre potentiellement la possibilité de communications *interactives* beaucoup plus systématiques et suivies que ne pouvaient l'être les interactions différées dans le monde de l'édition imprimée. Désormais, il est possible d'organiser des discussions dans un temps plus court, et même de suivre à la trace, de manière interactive, le développement d'œuvres qui ne sont pas stabilisées au moment de leur parution dans l'espace public.

Quel fut l'impact de la numérisation sur la revue dans l'espace scientifique ? D'une manière générale, on peut dire qu'il s'est révélé extrêmement ambivalent. Cette ambivalence tient au fait que la digitalisation permet deux développements contradictoires : la hiérarchie, ou la dissémination. Comme l'ont expliqué Ivan Jaffrin et Thomas Parisot (2014), ces deux virtualités coexistent dans l'espace numérique.

D'un côté, la digitalisation des revues s'est révélée être un puissant facteur de renforcement de l'oligopole des revues scientifiques. On peut même dire qu'en ouvrant la possibilité d'une commercialisation digitale des revues à l'échelle globale, via la constitution de groupes comme *Elsevier*, *Sage*, ou d'autres, les capacités de contrôle de la communication scientifique se sont fortement accrues. La structure oligopolistique du champ a été renforcée, des intermédiaires commerciaux se sont glissés entre les auteurs et les éditeurs d'une part, le public d'autre part. Les barrières à l'accès financières ont été démultipliées de façon exponentielle, précipitant la « Serial Price Crisis » (comme disent les bibliothécaires américains) : les prix exorbitants de certaines revues ont balkanisé la communication scientifique, introduisant d'énormes inégalités. Des sites gratuits, comme Sci-Hub ou LibGen, ont déclaré la guerre à ces prédateurs, le plus souvent en toute illégalité.

De là vient, d'un autre côté, l'apparition d'un contre-mouvement, dit d'*Open Access* (Farchy et Froissart, 2010). Le gouvernement des Etats-Unis en 2007, suivi par la Commission européenne en 2012, et par de multiples professionnels, dont la majorité des universités et des sociétés savantes, ont mis à l'ordre du jour l'accès le plus universel possible aux résultats de la recherche. Il s'agit de lutter contre l'appropriation, par des éditeurs privés peu scrupuleux, des données scientifiques. Ce mouvement cherche à utiliser systématiquement les technologies digitales à des fins de dissémination maximale.

Cependant, ce mouvement d'*Open Access* est fort ambigu. Il ne constitue pas automatiquement un mouvement favorable à l'existence de revues. Et il est compatible avec certaines formes nouvelles de mercantilisation. Je ne citerai, pour illustrer cette ambiguïté, que deux de ses dispositifs.

La première est l'auto-archivage par les chercheurs, sur des sites personnels, sur des plates-formes dédiées ou dans des répertoires institutionnels. Dans ces cas, on peut dire que les trois fonctions de la revue ont tendance à disparaître du processus d'édition. Il n'y a en effet plus ni procédure de certification, ni visibilisation d'une ligne éditoriale, ni maîtrise des conditions d'accès. S'agit-il automatiquement de dé-mercantilisation de l'objet scientifique ? Non. On peut imaginer qu'un dispositif d'auto-archivage serve de support à des fonctions marchandes : par exemple la diffusion de publicité ou la collecte et la vente de données personnelles des chercheurs à des annonceurs.

L'autre forme possible n'est qu'une variante de la première. Dans ce cas, la revue continue d'exister, mais seulement pour l'exercice de sa troisième fonction (l'accès), tout en se passant des procédures de certification et de programmation éditoriale. Les « méga-journals » (Jaffrin et Parisot, 2014 : 25) ressemblent à des forums éditoriaux très ouverts, sans orientation disciplinaire précise, ni *a fortiori* d'orientation programmatique. Les auteurs sont invités à y déposer leurs textes. Ils disposent ainsi de tout l'équipement permettant à leurs textes d'être indexés, publicisés, répertoriés dans des catalogues. Aucune barrière à l'entrée, si ce n'est quelques critères scientifiques *a minima* (Jaffrin et Parisot, 2014 : 25) et ... une somme d'argent. Le modèle est ici celui de l'auteur-payeur. L'évaluation peut se faire non *ex ante*, mais *ex post* : elle est laissée à la communauté des lecteurs (*open peer-review*), qui déposent leurs avis publiquement.

Face à ces incertitudes, il me semble que la revue *SociologieS* a fait un choix qu'on peut dire de compromis entre les deux tendances que je viens de mentionner. Elle entend profiter au maximum des potentialités de dé-mercantilisation offertes par la technologie numérique sans pour autant renoncer à aucune des trois fonctions traditionnelles d'une revue.

L'option pour l'*Open Access* va en effet, pour elle, de pair avec une politique de refus radical de la mercantilisation. Il ne s'agit de faire peser la charge financière ni sur le lecteur, ni sur l'auteur. Le but de *SociologieS* est aussi d'éviter les financements, directs ou indirects, par des annonceurs, et en général d'éviter toute intermédiation financière. Nous nous trouvons donc face à une entreprise dont l'économie repose sur le bénévolat et le subside public.

Cette orientation se mêle à la volonté déclarée de maintenir les trois fonctions traditionnelles de la revue scientifique. C'est dire d'abord que la revue *SociologieS* assume, avec d'autres, pleinement l'exercice d'une mission de *gate-keeper* de son champ disciplinaire. En second lieu, elle refuse de se plier à un mouvement de dés-institutionnalisation des autorités éditoriales. Elle se définit par des choix scientifiques qui la rendent accueillante à un certain type de travaux plutôt qu'à d'autres. Enfin, elle maintient de façon volontariste une option pour un public privilégié. Ce public est composé de chercheurs d'abord, mais aussi, potentiellement, de non-chercheurs. Ce public est surtout caractérisé par un trait : il parle le français !

La langue naturelle comme enjeu épistémologique

L'option pour le français est la deuxième caractéristique importante de cette revue. On peut se demander s'il s'agit d'un choix judicieux dans un monde globalisé. La digitalisation n'ouvre-t-elle pas la possibilité de parler à la planète entière à la condition de parler une langue partagée de tous ? Pourquoi

se priver de ce providentiel développement qui, apparemment, permettrait d'accomplir le vœu d'universalisation niché au plus intime de la science moderne ?

Je pense que deux types d'arguments plaident en faveur du maintien d'une édition francophone en sociologie, épistémologiques et politiques.

Commençons par l'épistémologie. On peut se demander quel lien existe entre la langue naturelle et les sciences modernes et, parmi celles-ci, la sociologie. J'appelle ici *langue naturelle* est la langue que nous parlons spontanément. Elle est formée par des régularités (syntaxiques, lexicales, discursives) qui restent implicites. Une langue naturelle constitue une mémoire d'usages anciens, et un instrument très flexible permettant de rencontrer *toutes* les situations. On peut en distinguer la *langue artificielle*, c'est-à-dire celle dont les régularités sont construites volontairement, et donc contrôlées par des règles explicites. Les langues artificielles (par exemple un code d'ordinateur) sont spécifiques à certaines tâches et ne présentent pas d'épaisseur historique (Ladrière, 1984 :18).

En un sens, l'idéal de la langue artificielle aime la science moderne. C'est la raison du prestige des systèmes formels en sciences, qu'ils soient ou non mathématiques. Un système formel est un système d'énoncés cohérents déductibles les uns des autres selon des règles explicites. S'il est utilisé empiriquement, il doit être accompagné d'un système d'interprétation reliant les symboles aux objets observables. C'est dans ce système d'interprétation que sont formulés les énoncés d'observation. Artificiel et contrôlé, le système formel semble échapper à la malédiction de Babel, et à l'herméneutique infinie des sens implicites, cachés, qui rendent si difficile la connaissance scientifique du réel.

Les sciences modernes se différencient par leur succès relatif à atteindre cet idéal de formalisation. La physique classique doit son prestige à une éclatante réussite dans ce domaine, que lui envie aujourd'hui la science économique qui fait des efforts démesurés pour l'égaler. En construisant des systèmes axiomatisés, les physiciens parviennent à rendre compte de la réalité externe (empirique) en suivant les règles internes de leurs systèmes. Élimine-t-on pour autant la langue naturelle d'une telle science empirico-formelle ? Il ne semble pas que ce soit le cas, même en physique. Tôt ou tard se pose, dans cette épistémologie, la question des règles d'interprétation reliant des propositions théoriques à des propositions observationnelles (Ladrière, 1984 :30-40). On doit bien constater un irréductible excès sémantique des termes théoriques par rapport aux termes observationnels correspondants. Pour le dire de manière plus technique, on peut dire que la signification d'un terme, dans n'importe quel langage (artificiel ou naturel), n'est jamais purement extensionnelle.

La sociologie est une science étrange et divisée. Comme toute science, elle est partiellement constituée comme une science empirico-formelle. Il n'est en effet pas du tout exclu que certaines réalités sociales, observées avec soin dans certains contextes, puissent se prêter à des descriptions quantifiées (éventuellement statistiques) et modélisées dans des systèmes de propositions relativement univoques. C'est le cas, par exemple, de certaines recherches démographiques. Après tout, le structuralisme lui-même a poursuivi, non sans succès, cet idéal de modélisation (sous une forme algébrique). Nonobstant ces succès, on ne peut cependant pas dire que la problématique de l'interprétation a été évacuée de ces recherches, même si elle a été partiellement réduite. Il y a eu comme une mise entre parenthèses de certains aspects de la signification. Mais ceux-ci peuvent toujours resurgir au sein d'un métalangage qui problématise cette réduction.

Cependant, dans l'exploration de la réalité sociale, il y a des domaines où on ne peut pas du tout procéder de cette façon, par exemple lorsqu'il s'agit de rendre compte d'un document, une conduite, une langue, un discours, une institution (Ladrière, 1984 :40-48 ; Taylor, 1999). Dans ces domaines, la sociologie se heurte alors à un problème d'interprétation qu'on peut dire redoublé. Comme une science naturelle, elle est formée de propositions théoriques qui dépassent le champ de l'expérience. Cependant, l'observation sociologique rencontre une deuxième complication du simple fait que l'objet observé exerce lui-même une telle fonction d'observation, qui s'exprime dans des interprétations médiées, elles aussi, dans la langue naturelle. Les acteurs parlent ! Ces interprétations induisent des processus d'autocritique et d'autocorrection de leur comportement. Le rapport entre le langage de l'acteur et le langage de l'observateur passe donc par la langue naturelle partagée (ou traduite dans une autre langue naturelle) qui ne lie pas un objet à une expression, mais deux expressions linguistiques entre elles. On doit conclure à une spécificité irréductible des sciences humaines, qu'Anthony Giddens avait baptisée « double herméneutique » (la sociologie n'est pas seulement une interprétation, elle est une interprétation d'interprétations). Le langage naturel est le médium de cette double opération, tant du côté de l'observateur que du côté de l'observé.

Cette situation ne signifie pas que l'effort de précision et d'univocité doive être abandonné. Ce serait abandonner la visée scientifique elle-même. Cela signifie plutôt que la formulation du discours scientifique dans la langue naturelle reste nécessaire à la science, car il n'y a pas de coupure entre la langue de l'observateur et celle de l'observé. Du point de vue même de la rigueur scientifique, la publication doit donc se faire dans le médium même qui rend la compréhension et la validation possibles, c'est-à-dire la langue naturelle.

Les revues de physique ou d'économie se permettent de publier leurs résultats en anglais international car elles s'appuient sur des modèles formalisés qui, dans une certaine mesure, permettent de réduire (mais non de faire entièrement disparaître) les problèmes d'interprétation. L'univocité étant assurée par des moyens artificiels, la langue naturelle anglaise peut valoir comme une *lingua franca* supposée parlée par n'importe quel auteur ou lecteur. Leur niveau de maîtrise de la langue de Shakespeare peut rester assez rudimentaire sans que cela ne prête à conséquence dommageable. Mais en raison de son objet spécifique, la sociologie ne peut pas adopter la même désinvolture herméneutique. La langue véhiculaire (l'anglais) ne peut y remplacer la langue vernaculaire. La sociologie se confronte en permanence à la problématique du rapport entre le signifiant et le signifié, et du rapport entre les contextes d'énonciation. Les compétences linguistiques du lecteur comme de l'auteur importent donc plus dans la communication sociologique, et celle des sciences humaines en général, que dans les sciences de la nature (c'est une question de degré, non une distinction binaire). Quiconque essaie de traduire Tocqueville, Levi-Strauss ou Bourdieu dans une langue étrangère s'en aperçoit aisément.

Seul, le plurilinguisme est progressiste

Une deuxième ligne d'argumentation en faveur du français tient aux processus de globalisation dans lesquels nous nous trouvons jetés, spécialement au plan scientifique.

Remarque préalable : l'option de notre revue pour le français n'est en aucune façon une option pour *la France*. La revue *SociologieS* constitue, au sens strict du terme, une revue post-nationale. La langue française n'est pas l'apanage d'une nation mais le bien commun de multiples collectivités, nationales ou non, européenne, américaine, africaine, asiatique. A l'instar de l'espagnol, du portugais, du mandarin, de l'arabe, de l'allemand, du russe, et d'autres langues encore, le français est une langue globale qui peut

rivaliser avec l'anglais. Certes, par un processus historique que peut expliquer un bon sociologue de la mondialisation, l'anglais constitue aujourd'hui, la langue véhiculaire majoritaire. Il ne possède cependant aucune qualité *intrinsèque* lui permettant de prévaloir sur d'autres langues grammaticalisées.

On peut sans doute accepter, pour des raisons d'utilité, que l'anglais serve de *lingua franca* conventionnelle à la communauté scientifique. La seule question est celle de savoir s'il doit du coup effacer les usages scientifiques des autres langues. A mes yeux, cette conséquence ne va nullement de soi.

Pour le comprendre, il suffit de se remémorer la situation linguistique pré-moderne. Au Moyen-Age, le latin était une langue réservée à certains usages : la liturgie, la communication religieuse, la discussion savante. Elle était aussi une langue réservée à une caste minoritaire, celle du « *literatus* » qui était toujours (au moins) bilingue. Le latin établissait donc une double barrière : entre les savoirs profanes et les savoirs experts (la littérature antique, la théologie et les textes sacrés), formulés en latin ; entre les clercs et les autres groupes sociaux, puisque l'exclusivité linguistique rendait le monde lettré impénétrable à ceux qui n'avaient pas reçu une éducation spécialisée.

C'est pourquoi l'enseignement scolaire d'une langue nationale, grammaticalisée et écrite, constitua un acte d'émancipation important aux XVIII^e siècle. Cette nouvelle langue universelle, validée par l'Etat, a permis une circulation inédite des savoirs et a fait tomber la barrière linguistique entre les clercs et le reste de la population. A ce titre, elle a rendu possible l'inscription de l'espace *scientifique* (par exemple, la publication de l'*Encyclopédie* de Diderot) *dans l'espace public politique et culturel général*. Les langues nationales furent déclarées langues savantes autant que profanes, lettrées aussi bien qu'orales, d'élites en même temps que populaires. Le projet des Lumières est celui d'un espace public où les savoirs communiquent et peuvent dialoguer : les savoirs experts peuvent être appropriés par les profanes, le sens commun et les savoirs ordinaires sont susceptibles d'être pris en charge par les savoirs experts. La continuité linguistique entre les groupes n'est-elle pas la condition de la discussion démocratique ?

Cette situation est aujourd'hui mise en péril par la nouvelle conjoncture linguistique. Dans celle-ci, une langue naturelle parlée par une partie du monde (pays et diasporas anglophones) devient une langue savante universelle, séparée du savoir linguistique du reste du monde. Pour accéder aux savoirs experts en sciences naturelles comme en sciences humaines, le public doit désormais parler une autre langue que celle de la vie ordinaire (sauf dans les pays majoritairement anglophones, c'est-à-dire une minorité sur le plan global). On le voit notamment à travers le développement rapide, dans les pays francophones par exemple, d'enseignements universitaires exclusivement délivrés en anglais. Nous risquons donc bien d'assister à une très problématique restauration de différentiels de savoirs entre les groupes sur une base non seulement cognitive, mais aussi linguistique.

On peut certes supposer que le monde idéal serait celui où tous les habitants sur terre parleraient, au moins, deux langues, l'anglais et un autre idiome. Mais cette perspective est, dans l'état actuel des choses, utopique: les situations socio-culturelles sont très inégales, l'apprentissage de l'anglais n'est pas une priorité politique dans tous les pays du monde, les systèmes scolaires et les pédagogies linguistiques restent très déficitaires. Accepter sans broncher un monde où la science ne se communique qu'en anglais, c'est restaurer une situation où la coupure entre les savants bilingues et le peuple monolingue (ou polyglotte sans anglais) est restaurée avec une dureté probablement équivalente à celle du Moyen-Age.

On peut bien sûr comprendre que parmi toutes les disciplines, la sociologie soit celle qui soit la plus sensible à ce risque. La sociologie s'adresse certes aux sociologues ; mais elle s'adresse *aussi* à des

acteurs sociaux non-sociologues, et prétend jouer son rôle dans la discussion démocratique (comme en témoigne la discussion actuelle, introduite par Michael Burawoy, à propos de la sociologie publique). La question qui émerge donc dans notre monde globalisé n'est donc pas seulement la question de la communicabilité scientifique pour et par les pairs ; elle est aussi celle de la communication des savoirs au-delà des pairs, et de leur usage dans l'espace public où se forment les décisions, étatiques et civiles. C'est par là que la publication en français rejoint une question de progrès politique. Publier la science en français, c'est chercher à briser un des obstacles qui empêchent les profanes d'accéder aux résultats de la recherche scientifique.

Evitons ici un malentendu : le monolinguisme d'une *revue*, présente dans un milieu de publications plurilingues, n'est en aucune façon un parti-pris pour le monolinguisme des *chercheurs* eux-mêmes. *Publish in English or perish in French* : il est clair que toute professionnalisation de la recherche sociologique passe désormais par la pratique de plusieurs langues naturelles par les chercheurs, dont au moins l'anglais. Pour s'inscrire dans le débat savant, le *litteratus* du XXI^e siècle doit lire l'anglais ; pour gagner une audience large, il doit publier en anglais. Mais nous ne pouvons pas raisonnablement faire peser cette exigence sur le *reste* de la société. En plus de l'anglais, le chercheur doit donc *aussi* publier en français.

Pour le dire autrement, *SociologieS* accomplit la troisième fonction de toute revue scientifique en visant non un simple, mais un double public. Elle s'adresse certes à un public de sociologues, et de cette manière contribue à la vie autonome de sa communauté disciplinaire ; mais elle vise aussi le rayonnement de sa discipline auprès d'un public de non-sociologues : amateurs, enseignants, hommes politiques, militants, gens ordinaires. En fin de compte, l'usage du français à côté de celui de la langue de Shakespeare, n'est qu'une manière de contribuer au projet des Lumières. Et de promouvoir une autre globalisation, celle qui serait, idéalement et réalistement, plurilingue.

Bibliographie

Farchy, J. and P. Froissart (2010). "Le marché de l'édition scientifique, entre accès "propriétaire" et accès "libre"." *Hermès* **57**(2): 137-150.

Guédon, J.-C. (2008). "Repenser le sens de la communication scientifique : l'accès libre." *Médecine/science* **24**: 641-645.

Jaffrin, I. and T. Parisot (2014). "La place des revues dans la communication scientifique en régime de libre accès." *Revue européenne des sciences sociales* **52**(1).

Ladrière, J. (1984). *L'articulation du sens. I. Discours scientifique et parole de foi*. Paris, Cerf.

Taylor, C. (1999). L'interprétation et les sciences de l'homme. *La liberté des modernes*. Paris, PUF: 137-194.

À paraître in : SociologieS, juin 2018